

Lycée, Bac, « école de la confiance »,
projet de réforme de la Fonction publique...

DES RÉGRESSIONS SANS PRÉCÉDENT !

➡ Lycée Blanquer = lycée inégalitaire

Fin du bac national qui devient local, dégradation des conditions d'enseignement (diminution des dédoublements, emplois du temps impossibles, augmentation du nombre de classes en responsabilité, course après les évaluations...), choix d'orientation encore plus précoces et contraints dès la 2nde, diminution de l'offre de formation en lycée, inégalités sociales et territoriales renforcées, formations des lycées professionnels démantelées...

➡ Loi Blanquer « école de la confiance » : en collège, comme en lycée, nos métiers menacés !

➡ Ecole à deux vitesses : les EPSF « établissements publics des savoirs fondamentaux » nouvelle école du socle regroupant écoles et collèges pour les quartiers et territoires défavorisés avec l'horizon d'une fin de scolarité au collège. À l'autre bout, les EPLEI « écoles internationales » pour les plus favorisés.

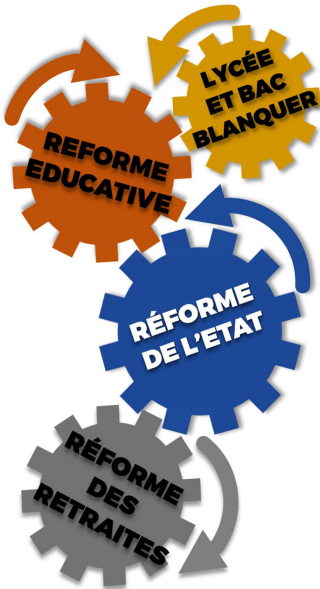
➡ Démocratie et liberté d'expression attaquées : Conseils d'Administration des EPLE dessaisis de leurs compétences (budget, règlement intérieur, utilisation de la DGH...) au profit de la commission permanente, suppression du CNESCO et évaluation des établissements par des chefs d'entreprises, inscription dans la loi d'un devoir de réserve (qui n'existe pas dans la Fonction publique) pour les personnels de l'Éducation nationale, y compris en dehors de l'exercice de leurs missions ! Blanquer réforme, taisez-vous !

➡ Des économies en perspectives : blanc seing au ministre pour réformer les académies et la formation des enseignants par ordonnances ! AED recrutés pour assurer des remplacements, sous couvert de pré-recrutements. Généralisation de la mutualisation des AESH pour la prise en charge des élèves en situation de handicap, pour une meilleure inclusion sans aucun doute !

➡ Fonction publique : demain c'est notre métier qui va changer !

Fin de la défense impartiale de vos droits dans les CAPA examinant les carrières, mutations, promotions... Vos conditions de travail se dégradent ? Le gouvernement répond en supprimant les CHSCT ! Recours accru aux contractuels, par nature soumis à l'autorité hiérarchique, dans la perspective du contournement du statut et de sa mise en extinction.

Demain, vous serez seul-e face à l'administration et à la hiérarchie, sans recours face à l'arbitraire. Serez-vous toujours au service de l'intérêt général ?



**IL VEUT TOUT CASSER
ET VOUS N'ALLEZ RIEN
FAIRE POUR L'EN
EMPÊCHER ?**

EN GRÈVE JEUDI 9 MAI !

**À CES ATTAQUES EXCEPTIONNELLES, RÉPONDONS PAR
UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !**

Loi Fonction publique

PARCE QU'AUJOURD'HUI L'ESSENTIEL EST ATTAQUÉ !

GRÈVE INTERSYNDICALE UNITAIRE LE JEUDI 9 MAI

Le projet de loi de « transformation de la Fonction publique » prévoit la disparition des garanties statutaires dans la Fonction publique. C'est pourtant l'existence même du statut qui permet aux services publics de remplir leurs missions, en tous points du territoire, par des personnels de même qualification, au service de l'intérêt général. Et si aujourd'hui certains services publics peinent à remplir leurs missions correctement, ce n'est pas du fait du « carcan » du statut mais du fait des restrictions budgétaires que le projet de loi prévoit d'amplifier (120 000 suppressions de postes sur le quinquennat).

➡ **Recrutements sous contrat et non sous statut :**

Aujourd'hui : impartialité du recrutement et égalité, garanties par l'existence d'un concours.

Demain : avec le développement des contrats, les missions, les services, les rémunérations dépendront de négociations de gré à gré, et ne seront plus adossés à l'appartenance à un corps (prof certifié par exemple). Clientélisme et corruption inévitables, Bénalla à tous les étages !

➡ **Disparition des instances paritaires (CAPA) :**

Aujourd'hui : des instances paritaires (CAPA) consultées sur les différentes étapes de votre carrière (avancement, changement de grade, affectation...) et des élu-e-s qui vérifient et améliorent les projets de l'administration pour que vos droits soient respectés.

Demain : une gestion inspirée du privé, à la tête du client, absence d'élu-e-s pour défendre les droits et garanties collectifs et veiller à ce qu'ils soient appliqués à chacun, individualisation des carrières et salaires au mérite, avec à la clef une concurrence délétère entre les personnels !

➡ **Des métiers toujours plus contraints :**

Aujourd'hui : un statut qui permet notre indépendance et notre autonomie professionnelle.

Demain : accroissement du pouvoir des supérieurs hiérarchiques, davantage de soumission, personnels aux ordres, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.



**Parce que nous ne voulons pas que demain nos
métiers soient détournés de leur sens**

C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT AGIR !